



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bilan et perspectives

Question écrite n° 118209

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche de bien vouloir lui faire connaître les axes du plan Végétal environnement, les objectifs de celui-ci à l'horizon 2007 ainsi que les montants financiers affectés à ce plan par son ministère.

Texte de la réponse

Le plan Végétal pour l'environnement (PVE), mis en place à la fin de l'année 2006, vise à accompagner les exploitants du secteur végétal dans leurs efforts d'adaptation de leur outil de production aux exigences environnementales. La prise en compte des enjeux environnementaux constitue un réel défi à relever pour la compétitivité et la durabilité de nos systèmes d'exploitation. Ce programme complète les différentes actions engagées au titre de la directive CE/2000 du 23 octobre 2000 qui fixe le cadre communautaire dans le domaine de l'eau. Les axes d'intervention retenues portent sur la réduction des pollutions par les produits phytosanitaires et par les fertilisants, la réduction de la pression des prélèvements en eau, la lutte contre les phénomènes érosifs et, à compter de 2007, du maintien de la biodiversité ainsi que des économies d'énergie dans les serres existantes au 31 décembre 2005. Les exploitants agricoles ne se sont pas trompés quant à l'intérêt de ce nouveau dispositif : en moins de deux mois, plus de 2 000 demandes d'aide ont pu être engagées au plan national, mobilisant 7 millions d'euros de crédits d'autorisation d'engagement. Le cadre simplifié du PVE et la forte subsidiarité laissée à l'échelon régional pour en définir le périmètre d'intervention ont contribué à cette forte mobilisation. Pour l'année 2007, le PVE sera doté de 20 millions d'euros (part communautaire comprise). Il est par ailleurs inscrit au sein des volets régionaux du plan de développement rural hexagonal pour la période 2007-2013. Il est également proposé à la contractualisation des contrats de projet État-régions, ce qui permet d'assurer une meilleure lisibilité de notre politique volontariste de soutien aux investissements en faveur des exploitations françaises.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118209

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1456

Réponse publiée le : 3 avril 2007, page 3294